

— Connaissez-vous cette madame Ursule, dont le nom est écrit sur cette enveloppe ?

M. Auguy regarda bien en face son interlocuteur, comme pour essayer de lire au fond de sa pensée.

Le visage de l'étudiant exprimait la franchise. Au bout d'une seconde le notaire répondit :

— Oui, monsieur... je la connaissais.

— Et ce monsieur Robert Vallerand dont il est question dans la lettre, le connaissiez-vous aussi ?...

— Je le connaissais, mais à mon tour de questionner : Comment cette lettre fautive se trouve-t-elle dans vos mains ?

— Je vais vous répondre par un long récit, car je vous dois des explications.

— Je vous écoute... dit M. Auguy.

L'étudiant raconta au notaire tout ce qu'il savait de l'existence de Renée ; la mort de son protecteur ; sa sortie du pensionnat sur la demande de madame Ursule ; l'accident à Maison-Rouge ; la fuite de la jeune fille attirée dans un piège par la lettre menteuse signée : « un ami de votre mère ; » l'attentat dont elle avait été victime ; la mort probable de madame Ursule, et enfin le dernier incident d'Anvers où lui, Paul, avait reconquis les deux lettres au péril de sa vie.

M. Auguy écoutait, épouvanté, les péripéties du terrible drame que nos lecteurs connaissent déjà. En l'écoutant, il se souvenait des agissements mystérieux de Robert, et il se disait qu'il devait se tenir sur la réserve jusqu'au moment où il connaîtrait le contenu de la lettre qu'on allait lui remettre.

Il s'avouait volontiers, d'ailleurs, qu'il éprouvait pour les jeunes gens un intérêt très vif.

— Je n'ai, monsieur, dit-il, qu'à vous féliciter du dévouement dont vous avez donné d'indiscutable preuves à mademoiselle Renée, qui certes ne l'oubliera pas. Il est malheureusement trop certain qu'un crime effroyable a été commis et, quand vous le jugerez opportun, je serai le premier à vous aider dans la recherche des scélérats qui ont fait usage de mon nom pour servir leurs odieux projets !...

— Si je ne me suis point encore adressé aux tribunaux, fit observer Paul, vous devez, monsieur, en comprendre la raison. Mademoiselle Renée ne connaît point sa famille... La plainte portée par nous aurait surexcité peut-être les haines, et multiplié les périls autour d'elle...

— J'approuve votre prudence... répliqua le notaire, mais il y a temps pour tout. L'impunité ne doit point être acquise à de tels misérables !...

— Comment les atteindre ?

— Vous n'avez découvert aucun indice ?

— Aucun...

— Mademoiselle ne se connaît pas d'ennemis ?

— Comment pourrais-je en avoir, monsieur ? Je n'ai fait de mal à personne... balbutia la fille de Marguerite.

— Vous ne soupçonnez pas quel mobile peut guider vos persécuteurs ?

— Non, monsieur, mais peut-être trouverez-vous ce mobile dans la lettre confiée à madame Ursule et que je devais vous remettre...

— Peut-être ! en effet.

— Voilà la lettre, monsieur... fit Paul.

Et il la tendit au notaire, qui jeta immédiatement les yeux sur la suscription.

— C'est l'écriture de Robert, je la reconnais... pensa-t-il. Madame Bertin avait raison... Cette enfant doit être sa fille et

celle de mon vieil ami... Cette lettre va-t-elle m'autoriser à dire à mademoiselle Renée : « Je sais où est votre mère... » Voyons...

M. Auguy déchira l'enveloppe, déplia la feuille de papier qu'elle contenait et lut.

Renée et Paul avaient tous deux les yeux fixés sur lui, cherchant à deviner l'impression produite par sa lecture.

La lettre contenait les lignes suivantes ;

« Mon cher notaire et ami,

« Ainsi que cela a été convenu lors de notre dernière entrevue, je vous prie de remettre à la personne à qui je confie cette lettre le paquet cacheté que j'ai déposé entre vos mains et qui porte l'adresse de votre collègue Audouard, notaire à Nogent-sur-Seine.

« Ne répondez à aucune des questions qui pourraient vous être adressées.

« C'est seulement à Nogent-sur-Seine que seront données d'utiles explications à la personne qu'elles intéressent.

« Au revoir, mon ami, dans un monde inconnu, car il me reste peu de temps à vivre, je ne retournerai point à Paris, et certainement je ne vous reverrai plus ici-bas...

« Votre bien affectionné,

« ROBERT VALLERAND. »

Une larme glissa sur la joue du notaire.

Renée vit cette larme.

— Monsieur, s'écria-t-elle en joignant les mains, vous pleurez !... Celui qui écrivait cette lettre a donc été votre ami ?... Vous parle-t-il de moi ? Était-il mon protecteur ou mon père ?...

En entendant parler la jeune fille, M. Auguy retrouva tout son sang-froid.

La recommandation de Robert Vallerand était-là, sous ses yeux.

« Ne répondez à aucune des questions qui pourraient vous être adressées, » — disait la lettre.

Il devait respecter la suprême volonté du mort.

— Vous vous taisez, monsieur ?... balbutia Renée, inquiète de son silence.

— Je dois me taire, mon enfant... répliqua le notaire. L'auteur de cette lettre était en effet mon ami... Le souvenir d'une affection brisée par la mort a fait couler mes larmes...

— Vous est-il donc interdit de m'apprendre ce que vous dit cette lettre ?...

— Elle m'enjoint de vous remettre un paquet cacheté dont je suis dépositaire...

— Et c'est tout ?

— Oui, mademoiselle, c'est tout.

— On ne parle pas de ma naissance ?

— Non, mademoiselle, je vous l'affirme...

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !

— Cette lettre est muette sur les sujets qui vous tiennent si vivement au cœur, mais je vous conseille d'attendre avant de vous désoler...

— J'attends... monsieur... J'attends... murmura la jeune fille d'une voix entrecoupée de sanglots.

M. Auguy reprit :

— Je vais, mademoiselle, vous remettre le dépôt dont il s'agit.

Renée inclina la tête.

Le notaire quitta son fauteuil, ouvrit le coffre-fort placé dans un angle de son cabinet, et y prit le petit paquet que nous